



## **Compte-rendu du Comité Technique Local du 21/09/2015**

### **Déclaration Liminaire au CTL du 21/09/2015**

*Monsieur le Président,*

*En ce 1<sup>er</sup> CTL de rentrée, vous nous présentez, entre autres, le traditionnel rapport d'activité de la DRFiP du Limousin et de la Haute-Vienne. Ce document de présentation des services et des missions agrémenté de quelques statistiques est un formidable outil de communication.*

*Mais, ne nous voilons pas la face.*

*Ces résultats ont un coût ! La santé des agents ! Ces derniers sont toujours plus sollicités pour que les statistiques soient excellentes. Et, si le résultat n'est pas immédiat, nouvelle pression ! Pourquoi travaillez-vous si peu, si mal...*

*Et ce n'est pas avec les 2 500 suppressions d'emploi promises pour 2016 que les conditions de travail des agents vont aller en s'améliorant.*

*Monsieur le Président, FO DGFIP 87 tient à vous rappeler que les remerciements annuels relatifs au professionnalisme des agents ne peuvent suffire à combler la pression quotidienne que subissent les agents.*

*Administration : Gilbert LISI, Président; Paul CHATAIL; Olivier GERMAIN; Vincent BONARDI; Vincent VALLAT; Jean-Noël JARRY; Sylvie ZALDUA; Michèle FROMENT secrétaire; Sylvie TOULZAC et Julie RENAUX*

*Toutes les Organisations Syndicales étaient présentes*

*Pour FO : Arnaud BAUSSET, Lydie PEYRICHOUT, Bernard BOUZONIE*

*Aux déclarations liminaires lues par la CGT et FO, le Président a répondu qu'il ne ferait pas de commentaires mais qu'elles étaient un base d'échanges quant à la notion de Service Public, qui se doit d'être nécessaire mais qui doit également s'adapter ; il est victime des suppressions d'emploi liées à la conjoncture économique actuelle. Notre Administration se doit d'intégrer les évolutions technologiques pour une meilleure efficacité et sauvegarder l'intérêt général.*

*L'ordre du jour a pu être abordé.*

### 1- approbation ds procès-verbaux du CTL du 19 juin 2015 :

*Il a été approuvé à l'unanimité.*

### 2- Point sur l'adaptation des structures et du réseau à la DRFiP 87 :

- *fermeture de la trésorerie d'Oradour-sur-Vayres :*

*Le Président a rappelé que les agents et les élus sont associés au groupe de travail. Dans un souci de transparence, les compte-rendus sont publiés sur Ulysse 87. Compte-tenu de la mutation du chef de poste de la trésorerie d'Oradour sur Vayres, l'intérim est assuré par le trésorier de Rochechouart. La Direction attend la signature de la décision ministérielle qui validera la fermeture définitive de ce Centre des Finances Publiques. Une participation à une Maison de Service Au Public est prévue pour assurer une présence lors des grandes échéances fiscales et communales.*

- *Fusion des SIE Limoges ville et Limoges-extérieur :*

*Les emplois implantés sont réaffectés à cette nouvelle entité. Il est à noter que les prochaines suppressions d'emplois impacteront probablement les postes vacants de cette structure. M PUYGRENIER prendra la tête de ce service jusqu'à son départ (maximum 3 ans) après quoi il sera remplacé par un AFIP.*

- *Transfert de la mission OPHLM de Saint-Junien vers OPDHLM d'Isle*

*Le calendrier suit son cours ; une rencontre avec le Directeur de l'OPHLM est prévue.*

- *Transfert du recouvrement de l'impôt de la Basse-Marche vers le SIP de Bellac:*

*L'agent concerné suit sa mission et devra suivre une formation sur RSP MEDOC.*

*Vote : FO – CGT – SOLIDAIRES : contre*

*CFDT : abstention*

*Notre vote contre se justifie principalement en opposition à la fermeture de la trésorerie d'Oradour sur Vayres qui contribue à la réduction du maillage territorial.*

### 3- Rapport d'activité de la DRFiP 87

*Selon notre Directeur, il permet à notre collectivité de travail d'avoir quelques points de repères ; il démontre notre rôle dans la Société et notre action au cœur de l'Etat en organisant un Service Public de qualité sur l'ensemble de nos missions.*

### 4- présentation de l'état major-cible

*La Direction a présenté sa réorganisation compte tenu de la diminution du nombre d'encadrants ; cependant, cet organigramme n'est pas figé et des ajustements sont envisagés.*

## 5- Questions diverses :

*Le désamiantage fera l'objet d'un financement pluriannuel dont la première tranche de 300 000 € servira à désamianter tout le rez-de-chaussée de Cruveilhier (excepté l'accueil rénové en 2010). Le déménagement de la trésorerie de Limoges Banlieue Amendes n'est pas prévu avant fin 2017 - début 2018.*

*le CSBud :*

*Il consiste à régionaliser (Haute-Vienne, Creuse et Corrèze) la gestion des frais de déplacement dans un premier temps. Puis les billets de transport et le paiement des factures des citées administratives. La convention est entre les mains de la Centrale.*

*CLIC-ESI*

*Il s'agit d'une nouvelle solution d'impression qui sera mise en place entre le 24 et 30 septembre ; une note est à venir quant aux modalités d'application. Un système de suivi est prévu sur Ulysse 87 et le traitement s'effectuera à J+2 ouvrés plus délais postaux.*

*Le médecin de prévention :*

*Le Secrétariat Général nous a attribué un médecin de prévention provisoire qui sera présent tous les vendredi à compter du 02/10/2015.*

*Notre département a recruté un apprenti géomètre dans le cadre de sa formation en BTS en alternance. Le financement est assuré à hauteur de 50 % par notre budget départemental et de 50 % par la Centrale.*

*La DRFiP 87 concernant le budget, évitera la « faillite » grâce à un abondement à venir ; la priorisation des dépenses (frais de déplacements) entraînera le paiement d'intérêts moratoires.*

*La DRFiP87 n'est pas encore concernée par l'accueil des jeunes du service civique.*

*Les services sociaux se réinstalleront sur le site de Cruveilhier après les travaux de désamiantage sur les mètres-carrés disponibles liés à la réorganisation des services.*

*Les usagers de la Paierie Départementale sur le site Montmailler seront reçus dans un box d'accueil commun mais une évolution reste possible selon la fréquentation.*

*Un problème a été évoqué concernant le terme « d'assiette » sur la borne d'orientation installée cet été à Cruveilhier. Une évolution du terme est envisagée.*

*la séance a été levée à 13h15*